

## DOSSIER

# Assistante maternelle et pourquoi pas vous ?

### Actu

Faites le plein  
d'activités cet été

### Actu

Les bons résultats  
de nos clubs sportifs

### Portrait

Le collègue  
André Malraux finit  
l'année en beauté



# PHOTOS DU MOIS

## Un bal des fleurs intergénérationnel

Le personnel du périscolaire Ifac de l'école Stravinski a organisé un « Bal des fleurs intergénérationnel » auquel il a invité les pensionnaires de l'Ehpad de Voreppe.

Après la représentation d'une petite pièce de théâtre préparée par les enfants lors des temps d'activité périscolaire, un goûter suivi d'un bal de musique populaire a réuni enfants et seniors.

La salle, spécialement décorée par les enfants, avait réellement un air de bal des fleurs !



*Si vous souhaitez publier dans cette rubrique une photo originale, drôle, émouvante, ou insolite prise à Voreppe, adressez-la (Mode « portrait » et format jpg uniquement) avec quelques mots de commentaires à : [communication@ville-voreppe.fr](mailto:communication@ville-voreppe.fr) en indiquant en objet du mail : photo du mois.*



## VOREPPE, MODÈLE GRAND SPORT

Depuis longtemps, Voreppe est une terre où le sport a su prendre racine, sous toutes ses formes : sport compétition, sport loisir, sport santé et sport adapté.

Chaque année nos clubs sportifs se distinguent dans leur discipline tant au niveau local, régional et même national.

La moisson de très bons résultats récoltés cette saison dans plusieurs disciplines méritait que l'on mette à l'honneur tous ces sportifs qui portent au plus haut niveau leur passion.

Ces très bons résultats, chaque année, ne sont pas le fruit du hasard : ils résultent de l'excellent travail de fond mené par les bénévoles, les éducateurs et les professionnels au sein des clubs, et, bien sûr, de l'engagement de nos sportifs.

À côté du sport compétition, félicitons-nous aussi de l'engouement croissant pour le sport loisirs. Celui-ci ne se mesure pas par le nombre de médailles ou de podium, mais par le nombre de participants.

À cet égard, saluons le grand succès populaire remporté à la fois par le cross des sous des écoles et par les foulées de Voreppe.

Cet été, les activités que nous proposons, avec nos partenaires, permettront peut-être à des jeunes de découvrir de nouveaux sports et, pourquoi pas, susciter des vocations. Amener les jeunes vers la pratique sportive est aussi un enjeu de société important auquel nous devons être attentifs.

Le forum des associations, qui se tiendra samedi 2 septembre, sera le rendez-vous pour toutes celles et ceux qui souhaiteront poursuivre, ou se lancer dans une activité sportive.

Mais la qualité de la pratique sportive dans une commune est évidemment liée aussi aux infrastructures mises à la disposition des sportifs.

L'ensemble sportif Pigneguy offre un cadre multisport de qualité. Nous y effectuons régulièrement des travaux d'amélioration, comme la réfection du sol du gymnase, la réparation de sa toiture, l'amélioration de l'éclairage des cours de tennis.

Nous allons engager dès cette année l'étude pour la rénovation complète du gymnase de l'Arcade. Une enveloppe d'environ 1,5 million d'euros y sera consacrée.

**AMENER LES JEUNES VERS LA PRATIQUE SPORTIVE EST UN ENJEU DE SOCIÉTÉ IMPORTANT AUQUEL NOUS DEVONS ÊTRE ATTENTIFS //**

Je tiens également à féliciter nos jeunes du collège André Malraux qui ont mis leur établissement à l'honneur en se distinguant dans plusieurs disciplines, sportives ou artistiques.

Mais je ne peux conclure cet édito sans évoquer les très graves événements qui ont marqué la dernière semaine de juin et les premiers jours de juillet.

Au-delà de la légitime émotion lorsqu'un jeune perd la vie, quelles qu'en soient les circonstances, rien ne peut légitimer la violence qui s'en est suivie sur l'ensemble du territoire.

La République, et à travers elle les élus de proximité, les Maires, doivent se montrer les garants de nos valeurs. En faire une cible est un acte de lâcheté, mais surtout défi de notre modèle démocratique et républicain.

Restons tous unis pour le préserver, préserver le vivre ensemble, préserver la Nation et la République d'un séparatisme mortifère.

Je souhaite à tous les Voreppins un bel été dans une sérénité retrouvée !

Très bonne lecture.

**Luc Rémond**  
Maire de Voreppe  
Vice-président du Pays Voironnais

### SOMMAIRE

Rétro / p 4 à 5

Actus / p 6 à 11, 14 et 16

Dossier / p 11 à 13

Quartiers / p 14

Portrait / p 15

Racines / p 16

Expression politique / p 17

Agenda / p 18 à 19

Infos pratiques / p 20

L'écho des associations / p 21 à 23



### Fête de la crèche

Les tout-petits ont eu leur fête à la crèche en juin : jeux d'eau, ferme pédagogique, goûter, tout était en prévu pour que parents, enfants et équipes de la crèche et du Relais Petite Enfance passent un beau moment de convivialité.

## VOREPPE EN JUIN



### La pause joyeuse de Rosa Parks

La traditionnelle fête de fin de saison de l'espace Rosa Parks a permis à de nombreux usagers, seuls ou en famille, de passer un bon moment convivial avec l'équipe du centre social.



### Le Lion's club reverse ses bénéfices à des associations de Voreppe

Une partie des bénéfices du salon des vins, soit 5000 €, a été reversé par le Lion's club à des associations de Voreppe :

- **L'Attrape-coeur** : 500 € pour le festival Noël 2023
- **Corepha** : 1000 € pour la réhabilitation du lavoir
- **Chetana** : 1000 € pour des actions humanitaires
- **Lycée des Portes de Chartreuse** : 1000 € pour un voyage d'études des élèves et 500 € pour la restauration du patrimoine
- **CCAS** : 1000 € pour les jardins partagés



### Une calculette offerte aux futurs collégiens

Comme chaque fin d'année scolaire, les élèves de CM2 des 4 groupes scolaires ont reçu une calculette offerte par la Municipalité, pour leur entrée en 6<sup>ème</sup> (ici à l'école Stendhal, remise par Luc Rémond et Jérôme Gussy, adjoint à l'éducation.)



### Les nouveaux jeunes électeurs ont reçu leur carte

Lors d'une cérémonie officielle au cours de laquelle le Maire leur a rappelé l'importance d'exercer leur droit de vote, expression de la démocratie.

## Hommage à Roger Guigue

En présence de la famille, émouvante cérémonie en hommage à Roger Guigue, résistant, dénoncé, assassiné par la Gestapo pendant la St Barthélémy grenobloise, et enterré au cimetière du Chevalon.



## Commémoration des 8 et 18 juin

Les cérémonies en mémoire des morts pour la France en Indochine (8 juin) et pour célébrer l'appel historique du 18 juin ont rassemblé les autorités, les anciens combattants et un nombreux public.

## La soirée conviviale du Relais Petite Enfance

Un temps convivial était consacré le 15 juin dernier aux assistantes maternelles de Voreppe. Une soirée au cours de laquelle 3 d'entre elles ont été mises à l'honneur pour plus de 30 ans de métier à leur actif.



## Gérard Larcher, Président du Sénat, en visite à Voreppe

Dans le cadre des futures élections sénatoriales, Gérard Larcher, accompagné des sénateurs de l'Isère Michel Savin et Frédérique Puissat, a rencontré des élus du territoire à l'Arrosoir. A cette occasion, Luc Rémond lui a remis la médaille de la Ville.

## Merci aux bénévoles de Rosa Parks

À l'occasion d'un petit déjeuner, l'équipe de l'espace Rosa Parks a chaleureusement remercié la dizaine de bénévoles qui donnent de leur temps pour aider à l'organisation des activités du centre social.

# #ACTU

## LE PLEIN D'ACTIVITÉS POUR CET ÉTÉ

Du 7 juillet au 31 août, la Ville et ses partenaires proposent des animations pour tous.

Retrouvez les grands dispositifs qui font chaque année le succès de ces animations d'été à Voreppe.

### 1 / Un été au parc

Le rendez-vous des fins de semaine dans les parcs de Voreppe. Au programme, histoires, jeux, ateliers, repas partagés et cinés plein air proposées par l'Espace Rosa Parks, la médiathèque et la MJC.

Gratuit et sans inscription.

### 2 / Activ'été

Des séances d'1h30, encadrées par un animateur et des bénévoles, adaptées à tous les niveaux, pour découvrir des activités sportives et culturelles en partenariat avec les clubs et associations. Sur inscription. Infos : 04 76 50 47 31.



### 3 / Les stages d'été

Deux semaines de tennis avec le Tennis Club de Voreppe, deux sorties parapentes avec Les Arcs en ciel, trois cessions de BMX avec le Voiron Voreppe BMX club. Animations gratuites et encadrées par des entraîneurs professionnels. Sur inscription. Infos : 76 50 47 31.

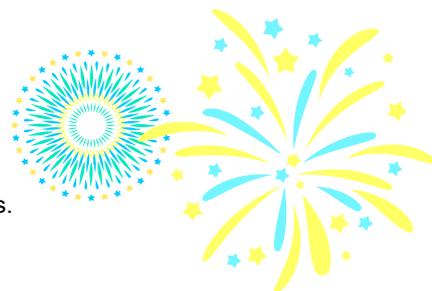
Mais aussi : les animations à l'espace Rosa Parks, à la piscine, la médiathèque, les sorties avec la MJC ou avec l'Ifac, ...

Toutes les infos sur les animations d'été sont dans le guide 2023 disponible en Mairie et sur [www.voreppe.fr](http://www.voreppe.fr)



## FEU D'ARTIFICE JEUDI 13 JUILLET

Le feu d'artifice de la fête nationale sera tiré **jeudi 13 juillet à 22h30** depuis l'ensemble sportif Pigneguy, suivi d'un grand bal au parc Lefrançois. Buvette assurée par le Voreppe Basket Club. Animation musicale offerte par la Ville.



## 3 FILMS D'ANIMATION À SAVOURER EN PLEIN AIR, AU PARC LEFRANÇOIS



- **Vendredi 7 juillet** / *Le loup et le lion*, un grand film d'aventures.
- **Vendredi 28 juillet** / *Le sommet des Dieux*, en route vers les sommets.
- **Vendredi 25 août** / *Nausicaä de la vallée du vent*, le film choisi par les Voreppins.

Les projections commencent à la nuit tombée.

Infos : 04 76 50 47 31.

## JEUX D'EAU À LA PISCINE

Du 8 juillet au 26 août, la piscine municipale propose une structure ludique gonflable les après-midi, de 14h30 à 16h30. Glissades, mini mur d'escalade, toboggan : venez relever le défi de la traversée du bassin ! Cette animation est comprise dans le prix de l'entrée de la piscine.

### La piscine est ouverte du 7 juillet au 31 août :

- Lundi, mardi jeudi et vendredi 11h-13h15 et 14h30-19h
- Mercredi et samedi 11h-19h
- **Fermeture exceptionnelle vendredi 14 juillet et mardi 15 août.**

### A savoir

- Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte
- Bonnet de bain obligatoire
- Règlement en carte bancaire accepté.
- Tarifs pour les Voreppins (hors abonnement) :  
Enfant (- 18 ans) : 1,60€ / Adulte : 3,20€.

**Piscine des Bannettes**  
215 chemin  
du Buis  
Tél : 04 76 50 03 38



## LE CCAS DONNE UN COUP DE POUCE AUX 18 – 25 ANS

Le dispositif « Un projet, un coup de pouce » s'adresse aux jeunes Voreppins âgés de 18 à 25 ans révolus.

Il leur permet de financer à hauteur de 600€ un projet en échange de 50 heures de bénévolat au profit d'une association ou d'un service municipal.



**Deux types de projets sont éligibles au « coup de pouce » :**

- **L'aide au financement d'un parcours d'études** (CAT, BEP, Bac, Bac pro, formation universitaire) ou d'une formation qualifiante.
- **L'aide au permis de conduire**, code obtenu, dans le cadre d'une insertion professionnelle.

### Pour postuler

- 1 - Télécharger le dossier de candidature depuis [www.voreppe.fr](http://www.voreppe.fr) ou le retirer directement auprès du CCAS.
  - 2 - Le compléter et le retourner au CCAS.
  - 3 - Le candidat devra motiver son projet à financer, prévoir un budget et défendre sa demande devant une commission.
- Le CCAS pourra aider le jeune dans sa démarche, le cas échéant.



**Le mot de Nadine Benvenuto,**  
adjointe aux solidarités, à la petite enfance  
et du Relais Petite Enfance

« Le coup de pouce du CCAS existe depuis plusieurs années. C'est un dispositif qui permet de développer la citoyenneté et la solidarité des jeunes tout en leur offrant une aide pour réaliser un projet important pour faciliter leur insertion professionnelle ».

## LE DÉFI DE L'ÉTÉ : ADRESSEZ-NOUS UNE PHOTO DE VOREPPE ÉMOI PRISE SUR VOTRE LIEU DE VACANCES

Participer au défi de l'été : faites une photo de Voreppe émoi dans le cadre de vos vacances et envoyez-la-nous. Les plus réussies seront publiées dans notre magazine de septembre ou d'octobre et publiées sur notre page Facebook.

### Comment faire ?

Adressez -nous votre photo (format jpg

et en indiquant le lieu de prise de vue et votre prénom) jusqu'au vendredi 25 août par mail [communication@ville-voreppe.fr](mailto:communication@ville-voreppe.fr) en mettant en objet « Vacances ».

\*L'envoi de la photo entraîne l'acceptation de sa publication sur les supports de communication municipaux, accompagnée du prénom de son auteur.

### # EN BREF...

#### Fermeture de certains services dans l'été

La Mairie sera fermée **lundi 14 août**.

La piscine sera fermée **vendredi 14 juillet et mardi 15 août**.

L'espace Rosa Parks sera fermé **du lundi 7 au dimanche 20 août inclus**.

Le cinéma Le Cap sera fermé **du mercredi 2 au mardi 20 août inclus**.

La médiathèque Stravinski sera fermée **du mardi 1<sup>er</sup> au lundi 21 août inclus**.

#### Inscriptions à l'école de musique

Les inscriptions et réinscriptions à l'école de musique pour l'année 2023 / 2024 se feront du 21 août au 4 septembre.

#### Contact :

- Mail : [ecoledemusique@ville-voreppe.fr](mailto:ecoledemusique@ville-voreppe.fr)
- Tel : 04 76 50 81 84.

#### Portes ouvertes de l'école de musique

Les portes ouvertes à l'école de musique auront lieu **mercredi 6 septembre** de 15h30 à 18h30 à l'école de musique, 37 place Armand-Pugnot.

#### Forum des associations



L'édition 2023 du forum des associations aura lieu **samedi 2 septembre** de 10h à 16h à l'Arrosior. Animations et démonstrations. Buvette et petite restauration sur place.



## LA MATERNELLE DEBELLE A ÉTÉ INAUGURÉE

Deux ans et trois mois après la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre, l'inauguration de l'école maternelle Debelle et du restaurant scolaire tout neufs a eu lieu le 6 mai dernier. Pour l'occasion, la Municipalité avait souhaité un temps très convivial, en présence des parents et des enfants.

Alors que les vacances scolaires arrivent, retour sur cette belle matinée d'inauguration.

Autour de Luc Rémond, Maire de Voreppe, d'Anne Gérin, 1<sup>ère</sup> adjointe et conseillère départementale, de Jérôme Gussy, adjoint à l'éducation, **de nombreuses personnalités étaient présentes** pour l'occasion, dont le Sénateur Michel Savin, Freddy Rey, Conseil régional, Jean-Pierre Barbier, Président du Département, Julien Polat, Maire de Voiron.

Cinq discours plus tard, les élus, complétés de Francis Orosco, administrateur de la Caf, de Caroline Campo, Inspectrice d'Académie et de Sébastien Bourgoïn, Directeur de l'école, ont **coupé le traditionnel ruban d'inauguration**.



La fête pouvait commencer !

**Un joli spectacle de musique et de danse préparé avec les enseignants, a été présenté par les enfants des classes de maternelle** devant un public enchanté.



Puis **les écoliers des grandes sections ont joué les guides** avec beaucoup de plaisir et ont fait visiter par petits groupes « leur » école au public et aux élus.



**Un buffet, préparé et servi par des jeunes en insertion** avec l'association Synergie en partenariat avec le Codase\*.

\* Comité dauphinois d'action éducative

### Ils ont dit

**Luc Rémond, Maire de Voreppe** : « Ce résultat est à la mesure de notre volonté affirmée de doter le secteur éducatif et les jeunes Voreppins d'un outil de travail adapté, efficient et moderne. Aujourd'hui le nouveau visage de la maternelle, qui reçoit près de 90 élèves, c'est celui d'une école plus moderne, plus accueillante, tournée vers l'avenir et ses apprentissages, d'un outil de travail beaucoup plus fonctionnel et agréable et d'une capacité d'accueil plus importante ».

**Jérôme Gussy, adjoint à l'éducation** : « Dès 2018 nous avons identifié qu'il y avait une nécessité à restructurer ce groupe scolaire Debelle. École historique de Voreppe, car la plus ancienne, elle n'était plus adaptée aux besoins d'aujourd'hui, encore moins à ceux de demain. (...) Nous avons imaginé un bâtiment en cohérence avec son environnement immédiat, à la fois au cœur du village et accolé à un espace naturel tout proche ».

### 4 financeurs

- L'État : 400 000€
  - La Région Auvergne Rhône-Alpes : 287 700€ (dont 34 400€ au titre de la filière bois.)
  - Le Département de l'Isère : 476 000€ (dont 200 000€ au titre du plan école).
  - La CAF de l'Isère : 300 000€.
- Le reste à charge de la Mairie est de 5 036 300 € sur les 6,5 millions du projet.

## NOS CLUBS SPORTIFS SONT PERFORMANTS

À l'heure du bilan de cette fin de saison, plusieurs clubs Voreppins ont obtenu de beaux résultats, podium ou classement. Bravo à tous ces sportifs qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes.



Les champions du Pays Voironnais Volley

### Deux champions de France U17 au Club Voreppe roller hockey



Coup de chapeau à Sacha Constant et Sacha Bonnevaux Coster. En bonus, le club a connu cette année une hausse exceptionnelle de licenciés.

### La Vaillante gymnastique en finale



Une 4<sup>ème</sup> place en finale régionale jeunes catégorie 7/12 ans et une 2<sup>ème</sup> place en finale nationale Ufolep en niveau 6 catégorie 11/18 ans.

### L'Amicale boules de Voreppe championne d'Isère



Pour la deuxième année consécutive, les féminines remportent le titre de championnes de l'Isère à l'issue de la finale contre les joueuses de Vinay.

### Le Club de twirling bâton raffle les médailles



De très bons résultats et de nombreuses médailles gagnées lors de la finale du championnat de France N2. En finale du championnat de France N3 : le titre de vice-championne de France médaille d'argent pour Caïllis Loiseau et une 5<sup>ème</sup> place pour l'équipe cadette.

### De nombreux podiums pour le Club Natation Voreppe



Le CNV porte haut les couleurs du club et de Voreppe sur toute la France : de nombreux podiums en natation course au niveau départemental, mais aussi à travers la natation artistique, où toutes les équipes et duos ce sont qualifiés pour les nationales 2. Et une belle 6<sup>ème</sup> place pour l'équipe adulte au championnat de France Maîtres à Caen.

### Un titre de champion de France pour le Club Pays Voironnais Volley

Ce titre a été gagné lors du premier championnat 6x6 de volley assis organisé par la Fédération Française de volley. Le volley assis figure au nombre des sports paralympiques présents aux JO de Paris 2024 .

### Le futsal monte en régional 2



Avec Kémy Elézaar, animateur de l'accueil jeunes de l'espace Rosa Parks, le Futsal Club de Voreppe monte en régional 2. Bravo aux dirigeants Hakim Ould Chikr, Audrey Piery, Jeremy Turk, Chaouki Medoukali et Nabil Elézaar sans qui rien aurait pu être accompli.

### Le Voiron Voreppe BMX en Challenge Monde

Une belle saison pour les pilotes du Voiron Voreppe BMX : 6 d'entre eux participeront au Challenge Européen, et Lou Journe ira à Glasgow défendre sa place en Challenge Monde.

### Le tennis club de Voreppe

Le tennis club fait la part belle aux jeunes espoirs avec 38 participants de 9 à 12 ans et 4 finalistes lors du tournoi régional des jeunes pousses en tennis organisé par le club voreppin.



### Le mot de Jean-Claude Delestre, adjoint aux sports

« Ces bons résultats traduisent la vivacité et l'excellence du sport de compétition à Voreppe. Mais l'univers du sport c'est aussi le sport santé, le sport adapté, le sport loisirs. Bravo donc à tous les pratiquants et aux bénévoles, réunis sous une même bannière : celle du plaisir de la pratique sportive ! ».

## LES BEAUX MOMENTS DE LA SEMAINE ENFANCE JEUNESSE

La 13<sup>ème</sup> édition de la semaine enfance jeunesse s'est terminée et il reste pour tous les participants le plaisir d'avoir partagé de bons moments avec les enfants, les jeunes et les familles.



### On retiendra de cette édition 2023

les belles expositions de l'IME Gachetière et de la MJC, les spectacles de chants et de danses de la maternelle Stravinski et de l'élémentaire Debelle qui ont ravi les parents et le public, un atelier « fusées » déjanté et spectaculaire qui a rassemblé des dizaines d'enfants.

Grâce au club de plongée, 25 enfants ont pu effectuer leur baptême en immersion. L'Ifac a accueilli les enfants et les familles au centre de loisirs. Les professeurs de l'école de musique ont fait découvrir plusieurs instruments aux jeunes Voreppins. La MJC de Voreppe a proposé de belles représentations théâtrales.

La Ville, en partenariat avec l'association Arsénic, a offert aux élèves de CM1 et CM2 un spectacle, qui a réuni 250 jeunes spectateurs.

Autre moment fort et magique, au cinéma Le Cap après le film, la rencontre improbable entre le jeune public et des faucons qui se sont envolés au-dessus de la place Armand-Pugnot. Plus de 80 spectateurs ont participé à ce beau spectacle.

Et le gros succès du cross des quatre sous des écoles, avec plus de 500 enfants sur

les différentes courses. Les recettes de la buvette seront reversées aux écoles pour financer des projets scolaires. Merci aux bénévoles pour leur belle coordination.

Seule ombre au tableau, l'annulation des Voreppiades en raison de prévisions météo défavorables. « Toutes les météo annonçaient de la pluie en milieu d'après midi, et une vigilance jaune. Bien sûr il y a eu de la frustration, mais il était impossible d'ouvrir les Voreppiades et prendre le risque d'être obligés de replier tout le matériel, dont des gonflables, en urgence en cas d'orage. Les camions auraient sac-cagé le terrain de rugby. Enfin le personnel et les bénévoles se seraient mis en danger. Il était donc raisonnable d'annuler, sans pouvoir les reporter », explique Christine Galle, coordonnatrice jeunesse et pilote de la Semaine Enfance Jeunesse.

**En guise de compensation, la Municipalité et l'OMS ont décidé que certains jeux gonflables prévus pour les Voreppiades seraient mis en place pour la fête de la jeunesse du 7 juillet.**

Bravo et merci à tous et rendez-vous à l'année prochaine !



## # EN BREF...

### Le Pays Voironnais aide à l'achat d'un récupérateur d'eau

Alors que nous publions en juin notre dossier sur les gestes pour préserver l'eau potable, le Pays Voironnais votait une aide de 50 € à l'achat d'un récupérateur d'eau.

Récupérer l'eau de pluie c'est **favoriser la préservation des eaux souterraines, bénéficier d'une eau non calcaire, tout en faisant des économies.**

À l'extérieur, l'eau de pluie peut servir à arroser son jardin ou ses plantes d'intérieur, laver une voiture, remettre à niveau une

piscine par exemple.

À l'intérieur, elle peut être utilisée pour les chasses-d'eau, la lessive ou le nettoyage des sols.

### Conditions de l'aide du Pays Voironnais :

- Habiter l'une des 31 communes du Pays Voironnais
- Ne demander qu'une aide par foyer
- Achat d'un montant minimum de 100 €

**Le dossier de demande d'aide financière**

à télécharger sur le site du Pays Voironnais en flashant ce QR code →



### Pièces à fournir :

- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.
- La facture d'achat d'un récupérateur d'eau de pluie acheté entre le 01/06/2023 et le 15/11/2023.
- Le dossier ainsi que l'ensemble des pièces à fournir doivent être adressés par mail à : [recuperateur-eau@paysvoironnais.com](mailto:recuperateur-eau@paysvoironnais.com)

## VÉLO TOUS AZIMUTS POUR LES ÉCOLES DE VOREPPE !

En cette fin d'année scolaire, plusieurs manifestations de sensibilisation à l'usage du vélo ont permis aux écoles de Voreppe qui y ont participé de se distinguer.

Des élèves de CM1/CM2 de l'école élémentaire **Stendhal** ont participé à un rassemblement « vélo citoyen » organisé par l'USEP 38. Ils sont partis à vélo pour rejoindre d'autres écoles : à Sassenage le 22 mai pour la classe de madame Caffi et à Moirans le 22 juin pour la classe de madame Goudet.

Cet événement a permis à 44 classes et 1066 élèves de parcourir le département à vélo pour partager un temps de rencontre sportive associative, de transmettre un message citoyen à chaque étape-relais, de partager un pique-nique zéro déchet et de coopérer avec les autres classes autour d'animations.

### Achard participe au programme « Savoir rouler à vélo »...

Le Pays Voironnais a accompagné 12 classes du territoire, dont la classe de CM1 / CM2 de Mme Goutebroze de l'école **Achard**, dans le programme « Savoir rouler à vélo ». Depuis février, plusieurs séances d'apprentissage ont eu lieu dans les rues de Voreppe pour assimiler le code de la route et les règles de circulation à vélo. Les jeunes apprentis ont reçu leur diplôme en juin à l'école Achard.



La classe de Mme Caffi au départ pour Sassenage



La classe de Mme Goudet au départ pour Moirans

### ...Et remporte le concours des écoles éco-mobiles

Organisé par le Pays Voironnais, le concours des écoles éco-mobile classe les écoles selon le pourcentage d'élèves cyclistes et trottinestistes. Le palmarès a été dévoilé par Luc Rémond, Vice-président aux mobilités le 27 juin dernier.

**L'école Achard reçoit « 4 roues »** pour une participation entre 81 % et 100 % d'élèves éco-mobiles, **meilleure performance du concours.**

**L'élémentaire Stravinski et Stendhal reçoivent « 3 roues »** pour une participation entre 61 % et 80 % d'élève éco-mobiles.

Bravo à tous ces cyclistes en herbe !

# #DOSSIER

## ASSISTANTES MATERNELLES POURQUOI PAS VOUS ?

On les appelle dans le langage courant les nounous. Ce terme affectueux en dit long sur la relation qui se crée entre un(e) assistant(e) maternel(le), les enfants qui lui sont confiés et l'entourage familial de ces derniers. Le recours à cette profession demeure selon les chiffres nationaux le premier mode d'accueil choisi par les parents.

À Voreppe, elles sont aujourd'hui 38, soit l'équivalent de 122 places d'accueil pour des 0/3 ans et 19 places en périscolaire. Mais cela ne permet pas de couvrir toute la demande.

Immersion dans l'univers d'un métier familial mais méconnu, qui, peut-être, suscitera de nouvelles vocations...

## 4 BONNES RAISONS DE DEVENIR ASSISTANTE MATERNELLE

- 1 - Aimer les enfants
  - 2 - Concevoir un solide projet d'accueil
  - 3 - Participer à leur éducation dans le respect des demandes des parents
  - 4 - Profiter de l'opportunité de concilier à son domicile travail et vie de famille.
- Et un bonus : un parcours de formation professionnalisant.

### Les conditions de base

- Disposer d'un logement adapté avec la possibilité d'un espace jeu et sommeil.
- Ne pas posséder d'animaux dangereux.
- Avoir une maîtrise orale du français.
- Présenter un casier judiciaire vierge de mention incompatible avec l'accueil de mineurs.

Ces conditions sont évaluées avant l'obtention de l'agrément par la visite à domicile de la puéricultrice du service Protection maternelle et infantile (Département) de secteur.

### Une profession soumise à agrément

Le sésame pour exercer, c'est l'obtention d'un agrément. Il est délivré pour 5 ans par le département du lieu d'exercice, sur la base des critères d'obtention fixés par le code de l'action sociale et familiale et le décret n° 2012-364.

L'assistante maternelle est la personne qui moyennant rémunération accueille des mineurs à son domicile, ou parfois dans un lieu distinct, appelé maison d'assistante maternelle.

Elle exerce sa profession comme salariée de particuliers employeurs (parents) ou de crèches familiales.

### Une formation avant d'exercer

Le cadre juridique de cette profession prévoit le suivi d'une formation initiale de 120 h comportant certains modules du CAP « accompagnant éducatif de la petite enfance ». Des sessions de formation continue sont aussi proposées tout au long de la carrière professionnelle.

### La rémunération

La rémunération est calculée sur la base d'un salaire horaire avec un minimum garanti de 2,63 € net.

Sur le Voironnais, le tarif couramment pratiqué est de 4 € net de l'heure, majoré d'une indemnité d'entretien. Le plafond journalier de référence au 1<sup>er</sup> mai 2023 est de 45 € net. Des indemnités kilométriques et de repas peuvent aussi être ajoutées.

Cette profession bénéficie d'un régime fiscal spécifique. Un abattement équivalent à 3 fois le smic horaire par journée d'accueil réduit considérablement le revenu imposable.

## DEUX TÉMOIGNAGES SUR CE MÉTIER

Angèle, assistante maternelle depuis 26 ans à Voreppe



« J'accueille 2 enfants le matin, 4 l'après-midi après l'école, et 5 le mercredi après-midi. (de 1 à 8 ans).

Pour parler de mon métier, c'est le mot famille qui me vient en premier !

Pour les enfants qui me sont confiés, je suis comme une mamie, dans une relation de confiance avec les parents et souvent les grands-parents. On partage avec eux tous les événements de la vie.

Jeux en intérieur ou extérieur, activités manuelles, repas, temps de repos, balades et allers/retours à l'école à 15h45 pour chercher les plus grands, rythment une journée type. J'ai des repères car il faut être très organisée mais je ne suis pas rigide, je respecte le rythme des enfants. On se retrouve aussi entre nous avec d'autres professionnelles et lors des ateliers collectifs du Relais Petite Enfance.

En 26 ans, j'ai accueilli près de 40 enfants, aujourd'hui le plus âgé a 25 ans. Beaucoup d'entre eux ont gardé contact et m'appellent. Ça c'est formidable ! Quel bonheur ce métier ! ».



### Le mot de Nadine Benvenuto, adjointe à l'assistante maternelle

« Pour accompagner la parentalité, Voreppe dispose d'une crèche ou chez une des 38 professionnelles à domicile. Accueillir un enfant chez soi, c'est aussi accueillir une véritable partenaire de la famille. Confiance et respect réciproques. À Voreppe comme à l'échelle nationale, on constate un manque d'assistantes maternelles, alors que la demande est forte du côté des parents. Nous souhaitons la création d'une maison d'assistante maternelle (MAM) partenaire de la parentalité. »

## ÉTIER VALORISANT

Audrey, assistante maternelle depuis 18 ans à Voreppe



« J'ai un agrément pour 5 enfants, mais je n'en garde jamais plus de 3 ou 4 à la fois. (1 à 3 ans).

Chaque jour est différent, mais rythmé par des rituels. C'est un métier dans lequel on utilise beaucoup ses propres compétences : par exemple je privilégie les activités manuelles et d'éveil car je suis très bricoleuse ! Une autre de mes priorités, c'est de participer à l'apprentissage de l'autonomie.

Les qualités pour ce métier ? L'esprit maternel, la patience, l'envie de partager des activités, et une bonne organisation. On est autonome, tout en bénéficiant chaque semaine de temps d'échanges dans le cadre du Relais Petite Enfance. J'y vais avec ma poussette motorisée 4 places ! Nous élargissons aussi le cercle en nous retrouvant entre nous. J'essaie aussi de participer aux activités proposées à Voreppe, comme Histoires sur le pouce.

Je suis heureuse d'avoir choisi ce métier. Je m'y épanouis et je ne regrette rien. C'est aussi un métier qui permet d'évoluer au fil du temps ».

solidarités, à la petite enfance et du Relais Petite Enfance

ose d'une offre diversifiée pour répondre aux besoins des familles, en cile exerçant actuellement sur Voreppe.

famille, avec son histoire et ses attentes. L'assistante maternelle est un ciproques sont essentiels.

assistante maternelle croissant dû notamment aux départs à la retraite l'arrivée de nouvelles assistantes maternelles. Une des pistes possibles, gées par 4 professionnelles au maximum ».

## PAROLE D'UN SPÉCIALISTE, LE PSYCHOSOCIOLOGUE JEAN EPSTEIN

Cette profession a la particularité de recouper de nombreux métiers, à la fois animatrice, ludothécaire, cuisinière, diététicienne, hôtesse d'accueil, ménagère, institutrice, gestionnaire, psychologue, infirmière, conseillère parentale, comptable...

## BÉATRICE BINET, ANIMATRICE DU RELAIS PETITE ENFANCE

« J'accompagne les assistantes maternelles. Le Relais Petite Enfance leur offre un espace d'information, et d'échanges, notamment lors d'ateliers collectifs hebdomadaires avec les enfants. Je suis là aussi pour informer les parents en recherche d'un mode de garde, les assister dans leurs démarches et les mettre en relation avec les professionnelles du secteur ».

### Son regard sur le métier :

« Ce métier repose sur un projet d'accueil à domicile qui englobe les besoins des enfants, l'organisation de l'espace d'accueil et sa propre vie privée.

Être assistante maternelle permet à la fois de travailler en autonomie et de faire partie du réseau que j'anime sur le secteur.

C'est un métier qui évolue constamment dans sa pratique : des modules en formation continue sont proposés en lien avec les connaissances sur le développement du jeune enfant : secourisme, sommeil, alimentation... ».

## ET AUSSI... POUR LES PARENTS ET FUTURS PARENTS

### Plusieurs structures « petite enfance » à Voreppe :

- **Le Relais Petite Enfance** : lieu ressource en accès gratuit dédié à l'info des familles et à l'accompagnement des assistantes maternelles.
- **La crèche municipale** : 70 places à temps plein / 99 enfants accueillis actuellement / liste d'attente de 48 enfants, certains pour 2024.
- **La p'tite planète** : lieu d'accueil enfants parents gratuit où parents et enfants partagent un moment dédié au jeu.

### Côté documentation :

- **Le guide des modes de garde 0/6 ans**, qui regroupe les services et structures concernant les 0/6 ans.
- **La carte interactive** sur [www.voreppe.fr](http://www.voreppe.fr), pour localiser les assistantes maternelles et connaître leurs disponibilités.

Contact Relais Petite Enfance  
Espace Rosa Parks - 57 rue des Airelles  
Tél : 04 76 50 75 40 / [rpe.voreppe@ville-voreppe.fr](mailto:rpe.voreppe@ville-voreppe.fr)

## TRAVAUX D'ÉTÉ : CAP SUR L'ÉCOLE ACHARD

Chaque été, la Ville profite de la fermeture de certains équipements publics pour réaliser des travaux d'entretien. Tour d'horizon des différents chantiers prévus, dont certains sont réalisés « en régie » par les agents du service « Bâtiments » des services techniques municipaux.



L'école Achard (logements inclus) bénéficiera d'importants travaux de rénovation de sa toiture (coût : 260 000€ TTC) : étanchéité, amélioration thermique et de la qualité de l'air intérieur.

La toiture sera également recouverte d'un revêtement clair, réfléchissant les UV du soleil, qui renforcera le confort d'été. Une seconde tranche, prévoyant sa végétalisation, est à l'étude.

Les travaux débuteront le 10 juillet, pour

une durée de 9 semaines, hors aléas. Les entreprises travailleront de 6h à 14h et limiteront les nuisances.

Dans la cour de la maternelle, le chalet de stockage de matériel sera remplacé par un local de même surface mais avec une capacité de stockage plus importante.

De menus travaux d'entretien (peinture, remise en état, ...) seront également entrepris en différents points de l'école.

### Mais aussi

**Ecole élémentaire Stendhal** : remplacement de sanitaires / Coût : 4300 € TTC.

**Ecole maternelle Stendhal** : prévision de remplacement de la structure de jeux.

**Piscine** : modification des sanitaires dans le local des maîtres-nageurs-sauveteurs / Coût : 9 800€ TTC.

**Gymnases** : entretien courant de l'éclairage (régie).

**Crèche municipale** : réfection de la peinture de la salle de motricité (régie).

**Eglise Saint-Vincent au Chevalon** : changement de l'éclairage pour des leds, dans le cadre de la mise en accessibilité / Coût : 10 000€ TTC.

**Cinéma Le Cap** : remise en lumière de l'enseigne. Le néon en tube fluorescent sera interdit en 2025. L'enseigne a donc été équipée d'éclairage en leds.

**Boîtes à livres** : deux agents du service bâtiment assisteront l'espace Rosa Parks pour la réalisation de nouvelles boîtes à

livres, qui seront installées pour la rentrée place Armand-Pugnot et devant l'école élémentaire Stendhal.

Et dans les 40 bâtiments municipaux, opérations de vérification de sécurité pour l'électricité, le gaz et les alarmes / Coût : 8 000€ TTC.

**La maison des sports qui avait subi un incendie électrique, a été remise en état : réfection de la toiture et de l'électricité par un prestataire, et le faux plafond et la peinture en régie par le service Bâtiment. Coût : 23 000€ TTC pris en charge par l'assurance.**



## BOURG-VIEUX, BOUVARDIÈRE, VOLOUISE

### DES TERRAINS DE BOULES À PIGNEGUY



Les services techniques municipaux ont aménagé une surface de 1300 m<sup>2</sup> pour des terrains de jeux de boules sur l'espace occupé par l'ancien terrain beach volley, à l'espace Pigneguy.

La Ville a ainsi répondu à une demande du club de pétanque de Voreppe, qui pourra ainsi ouvrir une vingtaine de terrains de jeux pour accueillir les compétitions.

Coût : 15 000€.

## BRANDEGAUDIÈRE, GARE

### LE CHEMIN DES SEITES PASSE À L'ÉCLAIRAGE À LEDS

Dans le cadre du plan de gestion de l'éclairage public, c'est au tour du chemin des Seites de bénéficier de travaux d'amélioration.

Courant juillet, le prestataire mandaté par la Ville interviendra pour remplacer les 25 vieilles ampoules de 150W par des ampoules à led de 28W.

Le gain réalisé est estimé à 5612 kWh par an, soit l'équivalent de 140,3 kilos de CO<sup>2</sup>.

Financièrement, cela représente une économie de 1403 € par an à laquelle il faut ajouter le gain en termes de maintenance, moindre pour les leds.

Coût : 17 340 €.



## LE COLLÈGE A. MALRAUX FINIT L'ANNÉE EN BEAUTÉ

Le collège André Malraux a terminé l'année scolaire sur une très bonne note, avec des performances de plusieurs élèves et deux initiatives à valoriser : un prix spécial au concours d'éloquence, une 10<sup>e</sup> place au championnat de France de gym acrobatique, une labellisation E3D, et la réalisation d'une fresque murale autour de la mémoire d'André Malraux. Pas mal !

### Evann Ginet, un prix d'éloquence



Cet élève de 3<sup>e</sup> a obtenu le **prix coup de coeur du jury**, attribué lors de la finale du **concours d'éloquence** auquel 16 collèges isérois ont participé sur le thème du défi climatique. Un enjeu d'avenir que ce jeune candidat a traité avec talent et une solide argumentation.



### Six gymnastes accèdent championnat national

Une élève de 5<sup>e</sup>, trois élèves de 4<sup>e</sup> et deux élèves de 3<sup>e</sup> ont participé à Deauville au **Championnat de France de gym acrobatique** organisé dans le cadre de l'union nationale sportive. Leur 10<sup>e</sup> place est une très belle performance, preuve que le travail et la persévérance ça rapporte !



### Une démarche environnementale validée

Avec un premier **label décerné par l'inspection académique**, et l'objectif d'une démarche à long terme. Deux actions sont d'ores et déjà lancées, l'une autour des repas en restauration scolaire et la seconde sur le recyclage du papier.



### Un collège qui valorise son nom

Avec une **fresque réalisée par les élèves en partenariat avec la MJC**. L'idée : représenter le visage et le patronyme d'André Malraux afin de valoriser la mémoire de cet homme illustre qui a donné son nom à l'établissement.

## LA VIE PAYSANNE À VOREPPE DU XVIII<sup>E</sup> AU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

Moissons, récoltes, ... avec les beaux jours et la période estivale, l'activité agricole a toujours battu son plein en cette saison. Mais la vie paysanne, elle, a beaucoup évolué au fil du temps.

Un labeur dur et précaire, c'est l'image que nous avons de la vie paysanne au cours des siècles passés.

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, les terres étaient possédées par les classes privilégiées : seigneurs, évêques et ordres religieux. Les surfaces étaient morcelées. Les petits propriétaires paysans n'occupaient que deux cinquièmes des terres. La plupart ne possédaient qu'une parcelle insuffisante pour vivre, il leur fallait en même temps, être fermiers, métayers, ou journaliers.

Les procédés et l'outillage demeuraient inchangés, les pratiques superstitieuses nombreuses : ne labourer qu'après avoir promené trois fois du pain et de l'avoine, ou tailler la vigne avec une serpe enduite de graisse d'ours pour avoir beaucoup de raisins car on craignait l'influence des sorciers sur la récolte, ou encore couper le blé avec la faucille et non la faux...

Vers la fin du XVIII<sup>ème</sup>, de gros efforts de développement sont entrepris. Les prairies artificielles de luzerne, sainfoin et trèfle sont étendues. Après Louis XVI, la Convention puis Napoléon poursuivent ces efforts.

La vie quotidienne des paysans du XIX<sup>ème</sup> reste cependant dure, avec des moyens précaires, un labeur sans limites et la hantise des intempéries ou des maladies des végétaux et du bétail. Cependant grâce à eux, le spectre des famines s'est enfin éloigné des villes.

Au début du XX<sup>ème</sup> Voreppe produisait blé, seigle, orge, avoine, haricots, petits pois, pommes de terre, topinambours, betteraves et colza. Les prairies artificielles étaient plantées en trèfles et luzerne. On trouvait aussi des châtaignes, noix, pommes, poires et cerises. La vigne occupait une grande place grâce à l'influence des Chartreux et à la culture en hautins. En revanche, l'élevage n'était pas très développé. Les gens possédaient quelques vaches pour le lait et le labour, mais pas de troupeaux. Détail amusant, en 1930 il y avait à Voreppe, 126 chevaux, 37 mulets, 6 ânes, 20 taureaux, 50 bœufs, 450 vaches et 160 chèvres !



Voreppe comptait aussi une batteuse à moteur et deux presses à fourrage à bras !

Au milieu du XX<sup>ème</sup> Voreppe était la 3<sup>ème</sup> commune productrice de maïs de l'Isère avec 33 000 quintaux et la 7<sup>ème</sup> commune toutes céréales.

Au fil du temps, beaucoup de cultures ont disparu pour laisser la place au maïs, au blé, au tabac et au maraîchage.

*Article inspiré par l'ouvrage de Michel Bard  
« Voreppe et le Chevalon autrefois »  
avec l'autorisation de la famille.*

## #ACTU

### QUATRE NOUVEAUX PONTS VONT ÊTRE CONSOLIDÉS

Après un inventaire et diagnostic réalisé en 2018, la Ville identifiait 10 ouvrages d'art en mauvais état. Trois d'entre eux ont déjà été traités : la passerelle de la Pouponnière, le mur de soutènement de la route de Racin et le mur de soutènement de la rue Hector Berlioz. Une nouvelle inspection détaillée des 7 ouvrages restants a été réalisée en 2021 et a permis de classer ces ouvrages par catégorie selon le degré d'urgence à intervenir.



Quatre d'entre eux seront donc traités à partir de cet été :

- Le pont sur le chemin de Préboulat,
- Le pont de la route de Chalais,
- Le pont de la rue Victor Cassien (photo),
- Le pont du Chemin du Gigot (à cheval sur la commune de la Sure en Chartreuse).

Les travaux s'étendront jusqu'à l'automne.

Ces ouvrages subiront donc de grosses réparations afin de les préserver dans le temps et surtout assurer la sécurité des usagers.

**Coût des travaux : 330 000 € TTC**

La Ville a obtenu une subvention du Département de l'Isère de 46 000€ au titre de la dotation territoriale sur la thématique « sécurité ».



Rassemblement civique pour défendre la République

## TRIBUNE COMMUNE DES ÉLUS DE VOREPPE

À l'heure d'écrire ces lignes, notre pays vit des événements tragiques.

À la suite du décès d'un adolescent tué par un policier, des pillages de bien privés et publics, des agressions d'élus, de leur famille, des bâtiments, des symboles de notre République sont mis à sac.

Les comportements actuels sont inexcusables et la violence ne peut pas et ne doit pas être l'expression de la colère.

Aujourd'hui, lundi 3 juillet, nous avons, avec tous les élus et des citoyens, pris un temps pour nous rassembler sur le parvis de la mairie afin de réaffirmer notre attachement aux valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité.

Chaque agression, chaque dégradation, chaque acte de vandalisme, chaque atteinte aux biens publics et privés délite ce qui fait sens commun.

Par la dégradation des bâtiments publics, on empêche les services publics de fonctionner pour chacun.

Par les destructions d'écoles et de bibliothèques, on saborde les outils d'accès à la connaissance, à l'éducation et à la culture, donc à l'égalité des chances.

Par les violences contre les élus, contre tout citoyen, on attaque le cœur de notre démocratie.

Oui notre société est aujourd'hui disloquée, elle croit de moins en moins au sens du bien commun, n'a plus confiance ni en ses élus, ni en ses institutions, doute de son avenir.

Oui nous devons collectivement désormais changer. Remettre l'Humain au centre de l'action publique à l'échelon local et national.

Pour autant, les difficultés sociales et sociétales, les tragédies, ne justifient en aucun cas le recours à la violence.

Le principe d'Égalité est fondé sur la garantie des mêmes droits pour tous et a pour corollaire l'acceptation par tous de devoirs pour que la Liberté et la Fraternité s'exercent.

Et c'est bien ces mêmes droits, ces mêmes devoirs pour tous qu'il faut remettre au centre de notre République, en réexpliquant inlassablement ce que notre société fait de bien et en combattant inlassablement ce qu'elle bafoue.

Plus que jamais nous avons besoin de cohésion et d'unité.

La justice a été saisie, elle jugera en toute indépendance et en équité toutes les dégradations, violences, agressions, homicides commis.

Au-delà de ces réponses de la justice, la sécurité dans notre société ne pourra durablement revenir sans tirer lucidement et sincèrement les leçons de cette crise, sans remédier aux causes profondes et sans reconquérir notre pacte social collectif pour reconstruire la cohésion dont notre Nation a tant besoin.

**Le groupe VoreppeAvenir**  
<http://VoreppeAvenir.fr>  
et

**Vos élus de Vivons Voreppe 2020**



## Plan canicule 2023 : période de veille active du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre 2023

Vous avez plus de 65 ans ou êtes en situation de handicap ?  
Vous êtes en situation d'isolement familial ou géographique, ou de fragilité physique ?

**Faites-vous recenser auprès du CCAS dans le cadre du plan canicule 2023.**

Un fichier confidentiel est établi et pourra être mis à la disposition de la Préfecture, en cas de déclenchement du plan « canicule » pour faciliter, si besoin, l'intervention des services sanitaires et sociaux.

Contact : CCAS / Hôtel de Ville / 1 place Charles de Gaulle.

Tél : 04 76 50 81 26.

## Salle climatisée à Charminelle :

En cas de déclenchement de l'alerte orange canicule, une salle climatisée est mise à disposition à la résidence Charminelle, 64 avenue Honoré de Balzac, tous les jours de 14h30 à 19h pendant toute la durée de l'alerte.

Tél : 04 76 50 21 65.

**Info canicule : 0800 06 66 66 (n° vert)**

Pensez à vous hydrater.

En cas de malaise, composez le 15 sur votre téléphone.

## Inscriptions aux festivités 2023 :

Pour les personnes de 74 ans et plus : le bulletin d'inscription vous sera envoyé par courrier courant août. Pensez à vous déclarer auprès du service de l'état civil de la mairie de façon à ce que votre adresse soit connue.



# #MÉDIATHÈQUE STRAVINSKI



## Le manga dans tous ses états

Avec Romain Guyot, apprenez à dessiner comme un mangaka.  
Ce mois-ci, séance sur les vacances.

**Mercredi 12 juillet à 10h30. Tout public à partir de 10 ans.**

**Sur inscription.**

## Jouer à la médiathèque

Venez passer un bon moment pour découvrir des jeux de société et jouer en famille ou entre amis du mardi au samedi, pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque. En partenariat avec la ludothèque.

**Du 8 juillet au 2 septembre. Tout public.**

**Sans inscription.**

## Le temps des marmots

Espace pour les enfants et découverte d'histoires, de contes, pour les enfants et les parents.

**Mercredi 19 juillet à 10h dans le parc Stravinski.**

**Enfants de 0 à 6 ans. Sans inscription.**

## Lectures animées

Lectures animées pour les moins de 3 ans avec Cécile Goret.  
Un moment de détente et de plaisir à partager ensemble.

**Mercredi 19 juillet à 10h. Enfants de 0 à 3 ans.**

**Sur inscription.**

## Le temps des marmots

Espace pour les enfants et découverte d'histoires, de contes, pour les enfants et les parents.

**Mercredi 26 juillet à 10h dans le parc Lefrançois.**

**Enfants de 0 à 6 ans. Sans inscription.**

## Atelier « Construction d'un jeu géant »

Avec Charlotte Louste, venez pratiquer différentes techniques plastiques : construction, peinture, collage, papier mâché... et construire un jeu de construction géant.

**Mercredi 30 août à 16h. Enfants de 4 à 8 ans.**

**Sur inscription.**

### Vacances d'été

**Il reste des places pour les sorties et activités de l'été...** Consultez le livret des animations d'été et venez vous inscrire. Inscriptions aux animations (gratuites et payantes) - Paiements acceptés : chèques et espèces - Chaque famille ou personne doit faire la démarche de venir s'inscrire, aucune inscription ne sera prise pour quelqu'un d'autre.

#### Documents à fournir :

- Fiche habitant 2023 + règlement complétés et signés.
- QF récent ou dernier avis d'imposition.
- Attestation de Responsabilité Civile avec période de validité et noms de tous les membres inscrits en cas de sortie.

### Permanences régulières

#### L'accueil jeunes

Vendredi soir (18h-22h), samedi soir (18h30-22h). Pour tous les jeunes Voreppins à partir de 15 ans.

Le mercredi : « hors des murs de Rosa Parks ». 14h-17h, l'animateur sera en extérieur pour aller à votre rencontre. Temps de rencontres et d'échanges, repas pris en commun vendredi et samedi soirs. **Gratuit - Sans inscription.**

#### La P'tite Planète

Pas de P'tite Planète pendant l'été mais venez nous rejoindre les mercredis matin de 9h30 à 12h : **les 12, 29 juillet et 30 août au parc Lefrançois, les 19 juillet, 2 août au parc de la médiathèque Stravinski.** Pour les enfants jusqu'à 6 ans accompagnés d'adulte. Venez rencontrer d'autres enfants et adultes, partager un moment de jeu. Ouvert à tous. Entrée et temps de présence libres.

#### Ludothèque

Venez partager un moment dans un espace dédié aux jeux ou en emprunter.

**Hors vacances scolaires :** mercredi et samedi de 15h à 18h et vendredi de 16h à 19h.

**Changement d'horaires en juillet et août :** à partir du 8 juillet, la ludothèque sera ouverte sur des créneaux spécifiques pour le prêt de jeux. Retrouvez-nous : les vendredis de 9h à 12h : 13, 21, 28

### Portes Ouvertes

A Rosa Parks : centre social et Relais Petite Enfance. **Mercredi 13 septembre**, de 16h à 19h. Autour d'un temps convivial, l'équipe de l'espace Rosa Parks et l'animatrice du RPE vous présenteront les activités et services proposés aux habitants. **Gratuit, ouvert à toutes et tous.**

### « Café des habitants »

**Le 13 juillet au parc de Charminelle, les 21 et 31 juillet sur le parvis de l'Espace Rosa Parks ainsi que le 29 août** de 9h30 à 11h. On vous attend pour partager un moment convivial, discuter de rien... mais surtout de tout ! **Gratuit. Sans inscription.**

juillet et 1<sup>er</sup> septembre ainsi que les mercredis de 15h à 18h : 12, 19, 26 juillet et 30 août. (à vérifier) La ludothèque reprendra ses horaires habituels à partir du 6 septembre 2023.

### Médiation numérique

Il n'y aura pas de médiation numérique durant l'été. L'espace de médiation reste ouvert pour un usage en autonomie des 3 ordinateurs. Venez vous renseigner à l'accueil à la rentrée pour les ateliers individuels ou collectifs.

**Gratuit et ouvert à tous. Tous les jours, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, fermé le jeudi après-midi, avec ou sans rendez-vous au 04 76 50 61 25.**

### Mon problème à moi

**Pas de rendez-vous en juillet et août. Reprise le lundi 4 septembre.** La conseillère en économie sociale et familiale vous reçoit en toute confidentialité pour répondre à vos questions et des difficultés de vie quotidienne.

**Les lundis (matin) sur place.**

**Sur rendez-vous 04 76 50 61 25.**

### Permanence psychologue

**Pas de permanences en juillet et août. Date de reprise non communiquée à ce jour.** Cette permanence s'adresse à toute personne (adulte ou en famille) qui traverse une période compliquée, qui a besoin de parler, d'être écoutée, de comprendre...

### Atelier cuisine « mensuel »

**Prochain atelier le mardi 12 septembre** de 9h à 13h15. Venez cuisiner et déguster dans une ambiance conviviale.

#### Sur inscription

**Tarifs sur le nouveau livret saison 2023/2024.**

### Atelier de français

**Pas d'atelier pendant l'été - Reprise le mercredi 13 septembre** de 9h15 à 11h.

Des bénévoles vous proposent d'améliorer votre français afin d'acquies une plus grande autonomie dans les démarches de la vie quotidienne. **Gratuit.**

**Infos auprès de l'espace Rosa Parks. (sauf pendant les vacances).**

**Sur rendez-vous 04 76 50 61 25.**

**Gratuit, ouvert à tous.**

### Permanence Mission Locale

**Dernière permanence lundi 10 juillet. Reprise le lundi 11 septembre de 14h à 17h sur place.** Service pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou à la recherche d'une orientation professionnelle, d'une formation... et souhaitant être accompagnés. Elle propose aussi un accompagnement global autour des freins à l'emploi : santé, mobilité, logement.

**Gratuit. Sur rendez-vous 04 76 93 17 18.**

### Consultations juridiques

**Dernières consultations les lundis 3 et 17 juillet. Reprise le lundi 4 septembre, de 15h à 16h15 sur place.** Un avocat du barreau de Grenoble vous conseille.

**Gratuit et ouvert à tous.**

**Sur rendez-vous 04 76 50 61 25.**

### Relais Petite Enfance

Pour les parents et les assistantes maternelles.

- Permanences de l'animatrice du relais à l'Espace Rosa Parks : **les lundis de 9h à 11h et de 16h30 à 19h30, les vendredis de 12h30 à 15h30.**

- Permanence de l'animatrice du relais à la crèche : **lundi 4 septembre 16h30 à 19h.**

**Programme détaillé : [www.voreppe.fr](http://www.voreppe.fr)**

## #CARNET

Évènements d'état civil pour lesquelles les familles ont donné leur accord à la publication dans le Voreppe Émoi

#### Naissances

- Arthur Béhé
- Talia Serre

#### Mariages

- Nathalie Viola et Yannick Januel
- Marine Gardin et Anthony Varesano

#### Décès

- Jean Drouot
- Vincent Lotito
- Odette Romano Veuve Arroyo

# #INFOS PRATIQUES



**HÔTEL DE VILLE** - 1, place Charles de Gaulle - CS 40147 - 38343 Voreppe Cedex

Horaires :

Lundi et mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h.

Mardi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h. Jeudi : 8h30 - 12h - Fermée l'après-midi.

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h.

Tél. 04 76 50 47 47 - Fax. 04 76 50 47 48

Mail : [voreppe@ville-voreppe.fr](mailto:voreppe@ville-voreppe.fr) - Web : [www.voreppe.fr](http://www.voreppe.fr)

Twitter @voreppe - Facebook @VoreppeOfficiel - Application Politeia

## LE SERVICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES FERMÉ LE JEUDI MATIN

Le service des Affaires Générales (état-civil, élections, formalités administratives) est fermé au public les jeudis matin. Les urgences d'état-civil (décès) restent assurées.



## NUMÉROS UTILES

**Collecte ordure ménagère :**  
0 800 508 892 (n° vert)

**Hôpital de Voiron :**  
04 76 76 75 75

**Éclairage public :**  
0 805 295 805 (n° vert)

**Objets trouvés :**  
04 76 50 47 47 accueil de la mairie

**Police municipale :**  
04 76 50 86 80 du lundi au vendredi

**Services de l'eau  
du Pays Voironnais :**  
04 76 67 60 10 (standard)  
04 76 67 60 20 (urgences)

**Urgence sécurité gaz :**  
0 800 47 33 33 (n° vert)

## PERMANENCES DE VOS ÉLUS

**Luc Rémond.** Maire de Voreppe.  
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

**Anne Gérin.** Adjointe chargée de la culture, de l'animation, de la démocratie locale et des ressources humaines.  
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

**Jérôme Gussy.** Adjoint chargé de l'éducation. Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 62.

**Christine Carrara.**  
Adjointe chargée des mobilités.  
Sur rendez-vous. Tél : 04 76 50 47 18.

**Olivier Goy.** Adjoint chargé de l'économie, des finances et de la commande publique.  
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

**Nadine Benvenuto.** Adjointe chargée des solidarités, de la petite enfance et du Relais Petite Enfance. Sur rdv au CCAS.  
Tél : 04 76 50 47 47.

**Anne Platel.**  
Adjointe chargée de l'urbanisme et de la qualité de la ville.  
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 18.

**Jean-Claude Delestre.**  
Adjoint chargé des sports.  
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

**Charly Pètre.**  
Adjoint chargé de la préservation du cadre de vie, de la vie des quartiers, de la proximité et de la communication  
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 18.

**Groupe opposition.** Voreppe Avenir.  
Sur rendez-vous. Tél : 06 01 90 64 82.  
<http://VoreppeAvenir.fr>  
Mail : [contact@VoreppeAvenir.fr](mailto:contact@VoreppeAvenir.fr)

## EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL :



Suivez le conseil municipal en direct  @VoreppeOfficiel  
ou en replay  [www.voreppe.fr](http://www.voreppe.fr)

Parmi les délibérations à l'ordre du jour du Conseil municipal du 29 juin 2023 :

- **Associations** / subvention au comité de jumelage et aide exceptionnelle à la MJC
- **Culture** / nouvelle tarification sur dispositifs scolaires
- **Culture** / tarifs de l'école de musique
- **Éducation** / évolution des tarifs 2023/2024 du temps méridien et du règlement intérieur
- **Éducation** / participation des communes extérieures aux frais de scolarisation
- **Finances** / tarifs 2024 de la taxe locale sur la publicité extérieure
- **Solidarité** / subventions 2023 aux associations du secteur social et médico-social
- **Sport** / création d'un tarif spécifique pour les créneaux réguliers dont l'activité nécessite un surcoût énergétique pour la mise à disposition de la piscine municipale
- **Sport** / subvention de soutien au club sportif Voreppe football

## PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

**Jeudi 21 septembre**  
en mairie à 19h.

.....  
**PROCHAIN CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE**

**Mardi 11 juillet**  
au Quartz à 19h.

Dès validation par la Préfecture, retrouvez toutes les délibérations sur : [www.voreppe.fr/](http://www.voreppe.fr/)  
La Mairie/Conseil municipal/

## LES PROCHAINS NUMÉROS...

**Septembre** : sortie jeudi 31 août. Les textes sont à faire parvenir **au plus tard mercredi 9 août**.

**Octobre** : sortie jeudi 28 septembre. Les textes sont à faire parvenir **au plus tard mercredi 6 septembre**.

Attention : vos annonces devront être adressées uniquement par courriel à : **communication@ville-voreppe.fr** en précisant en objet : Écho des associations et en respectant la date limite d'envoi indiquée.

Aucune autre forme de demande (courrier, téléphone,...) ne sera prise en compte.

## LA 6<sup>ÈME</sup> ÉDITION DES FOULÉES DE VOREPPE CONFIRME SON SUCCÈS POPULAIRE

Cet événement proposé par le Voreppe Basket Club a réuni le 18 juin dernier près de 400 coureurs et pas moins de 120 bénévoles, venus du VBC mais aussi d'autres associations comme le don du sang, Corepha, la MJC, le Sou des écoles, ...

Deux trails, trois courses hors stade et une marche nordique qui ont permis à tous les âges et tous les niveaux de prendre part à cette fête !

Cet événement rassembleur fait du lien entre les associations et acteurs de la vie locale, met l'accent sur la découverte du patrimoine (sentiers de randonnée, monastère de Chalais, centre bourg, berges de l'Isère ...), et développe des partenariats locaux pour les ravitaillements (Biocoop, Les Salaisons de chartreuse). C'est aussi un événement qui met l'accent sur la protection de l'environnement en limitant les déchets et favorisant les transports collectifs ou alternatifs à la voiture, notamment.



Les participants sont venus de près de 10 départements, et de nombreuses villes comme Paris ou Marseille.

Une belle occasion de faire découvrir Voreppe et plus globalement la Chartreuse.

**Tous les résultats et les photos sont disponibles sur [www.fouleesvoreppe.fr](http://www.fouleesvoreppe.fr)**

## SACANOTES ENCHANTE LE PUBLIC

Le vendredi 9 juin lors de son concert de fin d'année à l'Arrosoir pour lequel elle avait invité le talentueux groupe isérois ACOUTRIO, La chorale SACANOTES a enchanté son public venu nombreux.

Pour la première partie, la chorale dirigée par Renée VIVIER et accompagnée par Anne Sophie FACCHINETTI a présenté 12 chansons Françaises Contemporaines de son répertoire puis a laissé la place au



groupe ACOUTRIO, chanteurs, musiciens multiinstrumentistes, compositeurs, interprètes. Pour terminer les deux groupes ont invité les nombreux spectateurs à interpréter en commun « Emmenez moi » de Charles Aznavour.

Les choristes Sacanotes vont faire une pause à la fin du mois avant de reprendre en septembre avec plusieurs projets.

Ils attendent avec plaisir toutes celles et tous ceux qui ont envie de se joindre à eux... il suffit juste d'aimer chanter...

# #ÉCHO DES ASSOCIATIONS

## CLUB ENTRAIDE ET LOISIRS

À l'exception des jeux de Belote, Scrabble et Tarot qui continuent à fonctionner pendant les mois de juillet et août, toutes les autres activités du Club sont au repos estival.

292 personnes ont pris leur adhésion au Club en 2022-23 et nous les remercions vivement pour leur participation aux activités du Club et leur soutien. Ces personnes vont recevoir le formulaire d'adhésion au Club et d'inscription aux diverses activités pour l'année 2023-24 par mail ou par courrier vers la fin juillet. Nous allons continuer à utiliser le système d'adhésion par correspondance/courriel qui semble donner satisfaction. Cela permet d'éviter des queues et des attentes pour les gens à l'Espace Xavier Jouvin en septembre. Des formulaires seront aussi disponibles au bureau du Club à l'Espace Xavier Jouvin ainsi qu'à la Mairie de Voreppe et sur notre stand au Forum des Associations qui se tiendra à l'Arrosoir le **samedi 2 septembre**. Des séances d'adhésion et d'inscription pour ceux et celles qui n'ont pas pu faire les démarches à distance seront organisées par le Club les **mercredi 6 et 13 septembre** de 14h à 16h30 à l'Espace Xavier Jouvin.

**Aquagym** (responsable **Danielle Bailly**, 06 67 38 30 01).

Les dates de reprise des cours seront annoncées au début septembre.

**Gymnastique** (responsable **Michel Coudert**, 06 08 18 44 30).

Les dates de reprise des cours seront annoncées au début septembre.

**Nouveau** : pour l'année 2023-24 le Club aura le plaisir de proposer les cours de Pilates à 9h30 et de Stretching à 10h30 tous les mercredis à l'Ensemble Sportif Ernest Pignuguy, animés par Nathalie.

**Pétanque** (responsable : **Jean Jac** 04 76 56 64 34).

Les dates de reprise des séances au Boulodrome Maurice Vial seront annoncées au début septembre 2023.

**Randonnée pédestre** (responsable **Monique Berger**, 07 82 90 86 49).

Les dates de reprise des sorties seront annoncées au début septembre. Vraisemblablement, il y aura une sortie demi-journée de « remise en forme » le

**jeudi 14 septembre** (avec car Philibert ou utilisation de minibus selon le nombre d'inscriptions recues), avant notre journée pique-nique (avec grillades, salades et desserts) qui sera organisée le **21 septembre** au Percy dans le Trièves.

**Sorties Loisirs** (responsables : **L. Guénée** tél 06 14 59 72 49 et **J-M Mathieu**, tél 06 85 79 31 50).

Les dates de reprise des sorties seront annoncées au début septembre.

**Jeux à l'Espace Xavier Jouvin** :

Ces activités fonctionnent pendant les vacances à condition d'avoir suffisamment de personnes intéressées. Vérifier auprès des responsables avant de vous déplacer.

• **Tarot** : lundi et mercredi de 14h à 18h (responsable : **Chantal Herrera** Tél 06 85 63 22 59)

• **Tarot rencontres** : vendredi de 20h à 24h (responsables : **Chantal Herrera** et **Laurence Guénée**)

• **Belote** : vendredi de 14h à 18h (responsable : **Chantal Herrera**)

• **Scrabble** : mardi de 14h à 18h (responsable : **Marie-Louise Paugam** Tél 06 85 44 86 50)

• **Belote à Charminelle** : mardi de 14h à 17h30 (responsable : **Chantal Herrera**).

Venez nombreux à notre stand au Forum des Associations à l'Arrosoir le **2 septembre** pour obtenir des renseignements sur le Club, des formulaires à remplir, ou tout simple discuter avec nos bénévoles.

**La Présidence Collégiale vous souhaite de passer de très bonnes vacances estivales et espèrent vous revoir au début septembre.**

**Amicalement**

**Présidence collégiale,**

**Tél : 07 67 68 90 29 ou 06 26 86 86 79.**

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Nos activités se sont terminées fin juin. Et durant la période juillet – août nous vous précisons tous les éléments concernant la prochaine saison. Nous transmettrons mi-juillet à nos anciens adhérents, notre programme d'activités, ainsi que toutes les informations sur les inscriptions. Le lancement de celles-ci est prévu à partir du 16 août.

**Nous serons présents au forum des associations le 2 septembre où nous serons heureux de vous rencontrer.**

**Deux réunions d'adhésion** sont

également prévues à notre agenda, le **29 août de 9 heures à 12 heures** et le **2 septembre de 10 heures à 15 heures.**

Toutes deux auront lieu à la salle Roger Sallès, à l'Arcade.

Toutes ces informations seront également à disposition sur notre site internet et feront l'objet d'une publication sur l'affichage électronique de la mairie de Voreppe.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et espérons vous retrouver nombreux en septembre.

**Pour toute information relative à la vie de notre association et à nos activités ; vous pouvez également nous contacter :**

- <https://www.gv-voreppe.com>
- [gymvolontaire-038019@epgv.fr](mailto:gymvolontaire-038019@epgv.fr)
- **Tél : 06 09 67 13 42.**

## VOREPPE RUGBY CLUB

Le VRC fera son Assemblée Générale le **vendredi 7 juillet** à 19h30 salle Mathieu Locatelli.

## MJC

**Stage de dessin du 11 au 13 juillet** de 14h à 17h à partir de 8ans (informations et inscriptions à la MJC).

Possibilité **d'inscriptions pour les activités d'été du secteur jeunes** dès maintenant.

**Stage de Poterie du 26 au 28 août** de 14h à 16h30 (A partir de 7 ans, Informations et inscriptions à la MJC).

Retrouver toutes les actualités sur le site de la MJC et ses réseaux sociaux.

**Nouveauté** : Possibilité d'inscriptions aux activités régulières pour les anciens adhérents pour la saison 2023/2024 en ligne dès ce début d'été ! (Modalités à venir par mail).

**Inscriptions pour les nouveaux adhérents** à compter du forum des associations le **samedi 2 septembre.**

**Fermeture de la MJC du 7 août au 19 août 2023.**

## AMIVE

L'Association Micro Informatique de Voreppe prend « ses quartiers d'été » pendant les mois de juillet et août 2023. Elle suspend donc ses permanences du lundi matin et ses activités courantes. L'Amive vous souhaite un bon été !

Cependant, en cas d'urgence, vous pouvez laisser un message à : [mailto:aide\\_amive@bbox.fr](mailto:aide_amive@bbox.fr)

Vous pouvez aussi, en extrême urgence, faire appel au "Conseiller Numérique de France Service" à l'Espace Rosa Parks.

L'Amive reprend ses activités à partir du Forum des Associations du **2 septembre**.

Bien sûr elle continuera à respecter les consignes sanitaires en vigueur, qui pourraient être maintenues (cf. Corona virus), si besoin.

Elle donne rendez-vous au Forum à ses fidèles adhérents et à tous ceux qui auraient besoin de ses services sur ordinateur (bureautique ou photo numérique).

Les permanences de l'association auront toujours lieu (hors congés scolaires) :

- le lundi matin de 9h à 11h,

Vous avez aussi la possibilité de prendre un rendez-vous à l'Amive, sur les 2ème et 4ème mardis du mois de 17h à 19h, pour les personnes en activité.

Pour adhérer à l'Amive, il suffit de venir à ses permanences ou, à compter de cette année :

- aller sur le site <http://assoc.amive.free.fr> pour télécharger la fiche d'inscription,
- la remplir et la renvoyer par courrier au : 9, rue Xavier Jouvin 38340 VOREPPE (ou la déposer dans la boîte aux lettres), accompagnée du règlement par chèque établi à l'ordre de l'Amive.

**Pour nous contacter ou prendre rendez-vous :**

- **par téléphone au 04 76 50 15 57 (laisser un message sur le répondeur) ou**
- **de préférence, par mail à : [amive.asso@bbox.fr](mailto:amive.asso@bbox.fr).**

## ASSOCIATION VOREPPE DANSE

### Inscriptions 2023/2024

Voreppe Danse reprendra ses cours de danse le :

- **danses de salon le 25 septembre**, à la salle M Locatelli au Chevalon de 17h30 à 18 h30
- **danses en ligne le 2 octobre**, même salle, 2 séances sont prévues, avancés de 18h45 à 19 h45, débutants de 20h à 21 h.

**Si vous êtes intéressés merci de vous pré-inscrire, au plus tôt, pour faciliter l'organisation, auprès de Voreppe danse à l'adresse suivante : [voreppe-danse@orange.fr](mailto:voreppe-danse@orange.fr)**

**Les inscriptions** auront lieu les **4 et 11 septembre**, à la salle M Locatelli, de 17h à 18 h30.

Au plaisir de vous compter parmi les adhérents.

Le bureau de Voreppe Danse.

## APPRENTISSAGES ET MOUVEMENT

L'association ne sera présente sur le forum qu'au travers de flyers et affiches, au stand de la mairie (accueil) et sous forme d'une vidéo, pendant la semaine du forum, sur le site de la mairie et les réseaux sociaux.

**Un atelier " Découverte de la Méthode Feldenkrais "** sera proposé le **samedi 23 septembre**, de 14 à 18h, Espace Maurice Via (au tarif de 20 €), avant la reprise des cours hebdomadaires, le **mardi 26 septembre** (heure du déjeuner).

Un WE sur "*La liberté du regard*" sera proposé les **7-8 octobre**. Espace M. Vial (documentation à télécharger sur site ci-dessous).

**Renseignements et inscriptions : [roland.zammit@wanadoo.fr](mailto:roland.zammit@wanadoo.fr) ou 06 88 17 05 95**

**ou site : [joelle-zammit.fr](http://joelle-zammit.fr)**

## CLUB OBJECTIF PHOTO

**Nouveauté** au Club Objectif Photo. Pour la saison prochaine, un nouveau créneau aura lieu le mercredi de 15h à 16h30 pour nos jeunes à partir de 14 ans.

Toujours nos créneaux du lundi de 20h à 21h30 pour les "débutants" à la salle Xavier JOUVIN et le jeudi de 19 h 30 à 21 h 30 salle Marius LOCATELLI au chevalon.

**Nous serons au forum le 2 septembre à l'arrosoir.**

**Une réunion d'information** aura lieu le **7 septembre** à la salle Marius LOCATELLI au chevalon à 19 h 30

**Renseignements au 06.21.97.42.40**

**ou par mail [objectifphotovoreppe@gmail.com](mailto:objectifphotovoreppe@gmail.com)**

Politeia FRANCE **VOREPPE A SON APPLI !**

Recevez toute l'info municipale sur votre smartphone

Infos / alertes / sondages

Politeia à télécharger gratuitement sur Google play et App store

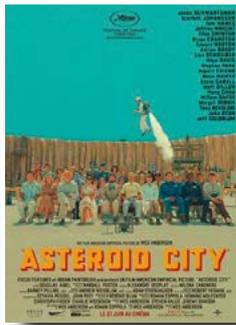
[www.voreppe.fr](http://www.voreppe.fr) @Voreppe @VoreppeOfficiel VILLE DE voreppe

Conception et impression : direction de la communication et des relations publiques, Ville de Voreppe. [www.voreppe.fr](http://www.voreppe.fr)

# À VOIR AU CINÉMA

LE  
**cap**  
cinéma de  
VOREPPE

## JUSQU'AU 1<sup>ER</sup> AOÛT



**PROGRAMME COMPLET SUR [WWW.VOREPPE.FR](http://WWW.VOREPPE.FR)**



**SUIVEZ LE CAP SUR SA PAGE FACEBOOK !  
[@CINEMA.LECAPVOREPPE](https://www.facebook.com/cinema.lecap.voreppe)**

Voreppe émoi juillet/août 2023 N°197. Directeur de la publication : Luc Rémond.  
Rédacteur en chef : Frédéric Dorville.  
Maquette et rédaction : Direction de la communication et des relations publiques. Ville de Voreppe  
Crédits photos : Ville de Voreppe, Freepik.com, Pixabay.com  
Dépôt légal à parution. ISSN n° 2275-0541.  
Courriel : [communication@ville-voreppe.fr](mailto:communication@ville-voreppe.fr) / [www.voreppe.fr](http://www.voreppe.fr)  
Impression : ville de Voreppe.